

Image not found or type unknown



Litige sur non information avant la vente de travaux a effectuer

Par **patck10**, le **22/08/2016** à **16:08**

Je suis mandataire immobilier, une vente réalisée et signée risque d'etre annulée, car le vendeur a dissimulé un recommandé envoyé par la préfecture lui intimant d'effectuer des travaux (a savoir une passe a poissons sur un moulin a eau) a la demande de CU le maire n'a rien signalé non plus par contre a remis en main propre a l'acquéreur la demande préfectorale, suis je mis en cause ? vais-je devoir rembourser ma commission perçue ?
Bonjour,
La politesse voudrait qu'un message commence par "bonjour" et se termine par "merci".
Merci pour votre attention...